

RÈGLEMENT SPORTIF 2021

| SLACKLINE PARC |



1 - GÉNÉRAL	2
2 - ACCÈS AUX INSTALLATIONS	2
2.1 - Conditions d'accès	2
2.2 - Frais d'inscriptions	2
3 - LE PROGRAMME	3
4 - TRAINING, ÉPREUVE ET PODIUMS	3
4.1 - Les Trainings	3
4.2 - L'épreuve	3
4.3 - Classements et podiums	3
5 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS	3
6 - ANNULATION ET ENGAGEMENT	4
7 - RÉCLAMATIONS	4
8 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	4
9 - DROITS À L'IMAGE	4

1 - GÉNÉRAL

L'Outdoormix Spring Festival met en place un Slack Parc du **samedi 04 au dimanche 05 septembre 2021 au cœur du village événement**. Cet événement est organisé par l'association loi 1901 We Are Hautes-Alpes, représentée par M. Brice Clovis, en qualité de coprésident.

Le présent règlement a pour objet de veiller à votre sécurité et à votre bien-être. Nous vous invitons à suivre le présent règlement et les recommandations suivantes :

2 - ACCÈS AUX INSTALLATIONS

2.1 - Conditions d'accès

Tout utilisateur devra **s'être acquitté des frais d'entrée au Slack Parc** pour avoir accès aux waterlines du parc. **Seul les sportifs avec un Pass Slackline ou Trickline pourront accéder au waterline**. L'obtention d'un pass n'est pas possible sans présentation d'un certificat médical. **Chacun devra récupérer son bracelet et s'être acquitté des frais d'inscription à l'accueil du village événement** afin de pouvoir accéder aux waterlines du parc.

Tout utilisateur est tenu de respecter à la fois les installations, les autres usagers et le personnel de l'organisation en prenant connaissance de ces informations :

- Il est **STRICTEMENT interdit de monter à plus de deux personnes sur une Slackline/Waterline**.
- Chaque utilisateur est responsable de soi et doit connaître son propre niveau.
- **Les mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal dans l'intégralité du parc** et surveillé à chaque montée sur une slackline/waterline.
- L'organisation ne saurait être tenue pour responsable des conséquences dommageables pouvant survenir du fait d'une mauvaise utilisation du matériel mis à disposition.
- **Toute entorse au présent règlement est susceptible d'entraîner une suppression de l'autorisation d'utiliser le matériel.**
- Toute personne qui, par son comportement, trouble l'ordre public, perturbe l'organisation des diverses activités, porte atteinte aux bonnes mœurs, à l'hygiène, à la sécurité, **pourra être expulsée immédiatement de la structure par l'organisateur et/ou par l'autorité compétente.**

2.2 - Frais d'inscriptions

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet www.outdoormixfestival.com ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis.

Ces frais d'inscriptions comprennent pour :

- Le "Pass Full" à 70 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder à la compétition + 1 "Pass" gratuit pour les deux soirées du festival + l'accès au camping officiel du festival pour 3 nuitées + 2 tickets repas pour le vendredi et samedi soir + le T-shirt de l'édition.
- La "Pass Compétition" à 10 € : 1 "Pass compétiteur" pour accéder aux lignes pendant tout le festival ainsi qu'au duel waterline.

3 - LE PROGRAMME

L'épreuve de Waterline aura lieu le **samedi 04 septembre** :

SAMEDI 04 SEPTEMBRE	Briefing Rider : 15 h - 16 h Water challenge : 16 h - 18 h Podium : 18 h 30 - 18 h 45
----------------------------	--

La parc de wtaerline et slackline est ouvert tous les jours du vendredi 02 au dimanche 05 septembre 2021 de 10 h 00 à 19 h 00.

4 - TRAINING, ÉPREUVE ET PODIUMS

La totalité du tournoi s'effectue sous la forme de courses en duel sur les 2 waterlines du village qui mesurent chacune 30 mètres environ.

4.1 - Les Trainings

Les waterlines sont accessibles le samedi avant le début de l'épreuve, à tous ceux qui possèdent un **pass sportif slackline ou trickline ainsi que le bracelet**, afin de s'entraîner avant le tournoi.

4.2 - L'épreuve

L'épreuve débute le samedi 04 septembre à 16 h. **Le nombre de participants est limité à 16 riders sur l'épreuve.** Lors du premier passage, les concurrents s'affrontent en course en duel sur un aller simple. Les huit gagnants continuent le tournoi tandis que les huit perdants sont éliminés.

Les huit participants sont ensuite séparés en deux poules de quatre riders.

Chacun affrontera sur un aller simple les trois autres membres de sa poule. Ceux qui ne parviendront pas à obtenir 2 victoires sur 3 seront éliminés, tandis que les deux qui réussissent se retrouvent en duel pour définir le gagnant de la poule.

Les gagnants des deux poules se retrouvent en finale pour un aller-retour sur la waterline.

4.3 - Classements et podiums

Le podium a lieu à 18 h 30 le même jour. Des lots sont destinés aux finalistes et demi-finalistes.

La présence de tous les concurrents à la remise des prix est obligatoire. Les prix ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.

5 - ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance individuelle accident est également souscrite pour les dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). **L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.** En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

6 - ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. **En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve de "Water Challenge" et ne pourra procéder à aucun remboursement.** Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

L'annulation d'une manche, d'une épreuve ou d'une partie d'une épreuve est à la responsabilité du directeur de course. Si l'arrêt de la compétition se produit au milieu de la qualification, cela entraîne son décalage à un moment ultérieur si possible ou son annulation.

En cas d'annulation, l'ensemble des riders sont alors qualifiés pour les phases suivantes. Si les phases de finales sont annulées, le classement sera celui des phases qualificatives.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Spring Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. **Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site.** En cas de non-respect de ces règles de savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

7 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou **le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après son arrivée.** Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 min après l'affichage des résultats.

8 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, **il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site.** Des poubelles seront mises à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

9 - DROITS À L'IMAGE

Par sa participation au "Water Challenge" organisé lors de la neuvième édition de l'Outdoormix Festival, chaque participant autorise expressément les organisateurs à **utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.**